

Assemblée Générale

Samedi 27 novembre 2021

RAPPORT MORAL - Saison 2020/2021

Paris, le 27 novembre 2021

Mesdames, Messieurs,
Chers Membres,

Dans le cadre de mon mandat de président des Colombes de Bercy, j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport moral sur l'exercice 2020-2021 écoulé.

Avant de commencer le bilan de la saison dernière, j'aimerais rendre hommage à Marguerite Peuvrel, la mère de Martine notre agent d'accueil et surveillante de vestiaire, qui est décédée l'été dernier. Elle a été la secrétaire du club pendant de 1987 à 2014, soit pendant 27 ans, et donc beaucoup de nos adhérents actuels l'ont côtoyée.

Le Comité de Fonctionnement actuel a été élu lors de l'Assemblée Générale du 12 décembre 2020 pour 3 ans, conformément aux statuts de l'association. L'exercice 2020-2021 constitue donc sa 1^{ère} année de mandat.

Le Comité de Fonctionnement et son Bureau :

Pour rappel les membres du Comité de Fonctionnement :

BUREAU	
Michael MAGAR	Président et Trésorier Communication auprès des adhérents
Marie-Laure VEYRIES	Vice-Présidente et Secrétaire Chargée de la communication extérieure Chargée des relations avec le personnel (maîtres-nageurs et accueil)
Maud FORET	Vice-Présidente Chargée de la compétition et de la pré-compétition
Nathalie GOMIS	Secrétaire adjointe
AUTRES MEMBRES DU COMITE DE FONCTIONNEMENT	
Jean-Philippe JOLY	Officiel compétition - juge arbitre
Nathalie MILLARD	Chargée plus particulièrement de la compétition
Nathalie PARODIN	Chargée plus particulièrement de la newsletter
Leila ABKOU	
Daniel JEANNIN	
François NIZET	

Antoine Le GRIX quitte le club et le Comité de Fonctionnement vers de nouveaux horizons. Le COFO s'associe à moi pour le remercier chaleureusement pour toutes ces années passées au club et sa très forte implication dans le groupe Compétition, mais aussi lors des forums des associations.

Je tiens également en mon nom et au nom du Bureau, à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui, par leur présence et leur soutien, contribuent à faire de nos événements à Jean Boiteux de réels succès.

Les salariés du club :

Le club gère 16 salariés permanents permettant de couvrir tous nos créneaux du lundi au samedi. Il s'agit de 12 maîtres-nageurs et de 4 personnes pour la gestion des vestiaires et l'accueil des enfants, des adultes et des personnes porteuses d'un handicap.

Le travail du Comité de Fonctionnement et du Bureau :

La saison 2020-2021 fait suite au contexte de pandémie de Covid-19 apparu début 2020. La saison a enchaîné les restrictions sanitaires, les fermetures des piscines et les limitations pour les adultes. Du fait de cette saison particulière, le Comité de Fonctionnement s'est réuni en distanciel au rythme d'une réunion mensuelle. De très nombreux échanges ont occupé le Bureau, notamment pour réagir quasiment en temps réel aux mesures gouvernementales et préfectorales, mais également pour proposer des solutions aux adhérents mineurs (peu concernés par les restrictions).

Septembre 2020 : Rentrée club

Malgré une saison précédente 2019/2020 très difficile pour le club (indisponibilité des piscines de remplacement pendant les travaux, et confinement dû à la pandémie de Covid-19), les adhérents sont restés fidèles au club et se sont inscrits en nombre.

Dans un contexte épidémique tendu notamment en Ile-de-France, des consignes sanitaires ont été mises en place dans les piscines, notamment :

- Le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée dans la piscine.
- Seuls les nageurs sont autorisés à entrer dans l'enceinte de la piscine (les parents ou accompagnateurs demeurent à l'extérieur du bâtiment).
- Un seul parent par enfant est autorisé pour les groupes « Bébé nageurs » et « Club 3-6 ans », afin de limiter le nombre de personnes dans la piscine.
- Un référent COVID pour le club est désigné : il s'agit de Marie-Laure VEYRIES.

Octobre 2020 : activités pour les mineurs uniquement

A partir du 6 octobre 2020, le contexte sanitaire entraîne l'arrêt des activités en piscine sauf pour les mineurs (moins de 18 ans). Par ailleurs, les périodes de disponibilités des piscines ont été restreintes le week-end. Ainsi, les cours enfants du samedi après-midi ont dû être déplacés le samedi matin. Pendant les vacances scolaires de la Toussaint, des cours supplémentaires ont été proposés aux enfants.

Novembre 2020 à avril 2021 : fermeture du club/activités suspendues

Dans un contexte épidémique qui n'a jamais cessé d'être tendu depuis la rentrée, le club a été conduit à ne maintenir d'abord que les cours de natation enfants à compter du 6 octobre dernier, puis à supprimer les cours après 20h, et enfin, à suspendre l'intégralité de ses activités à compter du samedi 16 janvier 2021, date à laquelle la suspension des activités sportives extrascolaires dans les équipements fermés, dont les piscines, a été décrétée.

Mai à juin 2021 : réouverture du club

A partir du 19 mai, la phase de déconfinement signe enfin la reprise de la natation pour les enfants (- 18 ans), avec un couvre-feu désormais à 21h. La reprise pour les adultes (natation et aquagym) et les parents/enfants (Bébés nageurs et Club 3-6 ans) a lieu à partir du mercredi 9 juin.

Les activités club :

Les restrictions d'activités uniquement pour les mineurs (- 18 ans), les couvre-feux de plus en plus tôt, les restrictions des horaires d'ouverture des piscines le week-end, et enfin les fermetures des piscines ont entraîné l'annulation de toutes les manifestations organisées par les Colombes de Bercy habituellement, à savoir :

- le Téléthon au bénéfice de l'AFM-Téléthon, généralement prévue début décembre ;
- la Nuit de L'eau au bénéfice de l'UNICEF, généralement prévue fin mars ;
- 12 aux Sports (la fête du sport dans le 12^{ème} arrondissement de Paris), généralement prévue courant juin ;
- la fête du club, avec la remise des diplômes et médailles aux enfants, généralement prévue fin juin ;
- le championnat national de la FSCF, généralement prévu lors du week-end de la Pentecôte,
- les compétitions organisées par le club à la piscine Jean Boiteux.

Les impacts financiers des fermetures sanitaires liées à la Covid-19 :

Activité partielle du personnel

L'ensemble du personnel des Colombes de Bercy a été placé en activité partielle. 84 % des salaires est pris en charge par l'Etat via le dispositif d'activité partielle dès lors que l'activité est empêchée par décret (couvre-feu, confinement, restrictions aux -18 ans...), les 16 % restant étant à la charge du club.

Le club a tenu à soutenir son personnel (accueil vestiaire et maîtres-nageurs) et j'ai donc pris la décision (*décision unilatérale de l'employeur - DUE*) de compenser à 100% les salaires.

Compensation pour les adhérents

Face à cette saison quasi blanche pour la plupart des adhérents (70% de nos adhérents n'ont eu aucune activité entre octobre 2020 et avril 2021), le comité de fonctionnement a décidé de verser une compensation à ses adhérents proportionnellement au nombre de mois de cours qui n'ont pu être dispensés. Ainsi, nos adhérents pour lesquels les cours n'ont été dispensés qu'en septembre se verront rembourser 9 mois de cotisation. Ceux pour lesquels les cours n'ont été dispensés qu'en septembre et octobre se verront rembourser les 8 mois restants. Etc.

Par ailleurs, compte tenu des circonstances exceptionnelles, le comité de fonctionnement a également décidé de ne pas retenir les frais de dossier (20 euros) qui correspondent aux frais de gestion (dont les frais de correspondance) de notre association, et donc de les inclure dans la compensation.

Les compensations ont été versées à partir de fin mai 2021 sur les cartes bleues CB des adhérents ayant payé en ligne sur le site d'inscription Joinly, et par chèque envoyé par voie postale pour les autres.

Cela représente un remboursement de cotisation à hauteur de 67 000 €, dont environ 25 000 € reversés directement sur les CB et environ 42 000 € remboursés par chèques (près de 350 chèques réalisés).

L'information des adhérents :

Le COFO des Colombes de Bercy essaie de maintenir ses adhérents informés sur l'actualité du club et sur les cours à travers :

- des newsletters régulières, les « Colombes Inf'Eau » : 3 numéros lors de la saison 2020-2021
- des flash infos ponctuels, les « Colombes Flash » : 20 numéros lors de la saison 2020-2021
- le site internet du club <http://www.lescolombesdebercy.fr/>
 - o le design du site internet a été revu et actualisé.
- des courriels ciblés aux groupes concernés par l'information à diffuser (*manifestations et événements, ou à destination de créneaux spécifiques*)

A noter : les courriels envoyés en masse peuvent être parfois considérés par la messagerie de l'adhérent comme un spam, un courriel indésirable ou un courriel publicitaire. Je vous invite donc à vérifier régulièrement dans ces catégories la réception d'un message provenant des Colombes de Bercy.

Les effectifs pour la saison 2020-2021 sont les suivants :

Saison	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021**	2021-2022*
Aquagym	75	72	69	72	72	72	54	58
Aquagym prénatale et postnatale	26	36	55	40	35	10	10	-
Bébés nageurs	84	67	74	74	76	76	89	99
Club 3-6 ans***	19	27	25	25	24	24	25	49
Ecole de natation enfants	203	224	224	180	184	186	167	162
Natation adolescents	-	-	-	24	27	26	37	35
Natation adultes	107	134	134	162	174	176	164	170
Compétition	20	19	19	13	21	21	22	18
	534	579	600	590	613	591	568	591

*Les chiffres 2021-2022 sont ceux arrêtés à fin septembre 2021.

**Création d'un cours Adolescent et d'un cours Adulte lors de la saison 2020-2021.

***Création d'un cours Club 3-6 ans pour la saison 2021-2022.

Le taux d'adhérents renouvelant leur inscription est de 66 %, soit le taux le plus élevé que le club a connu, malgré le contexte de pandémie et les incertitudes liés aux restrictions potentielles.

La gestion des inscriptions :

La gestion des inscriptions reste toujours une activité extrêmement chronophage pour les bénévoles du club, qui ont tous (ou presque) une activité professionnelle en parallèle et ne peuvent par conséquent se consacrer à la gestion du club que sur leur temps libre (soirs et week-end).

Saison après saison, nous essayons d'améliorer la gestion administrative des adhésions et réduisons le temps consacré à cela :

- en ne plastifiant plus les cartes,
- en envoyant les cartes par courrier s'il ne manque que la photo (cela nous évite de gérer trop de relance)...

Malgré cela, cette gestion prend toujours beaucoup de temps à l'équipe entre juillet et septembre.

Les messages répétés auprès des adhérents afin d'avoir rapidement tous les documents demandés pour l'inscription (photo, certificat médical) continuent d'avoir un effet positif, mais il reste toujours une part non négligeable d'adhérents qui renouvellent leur adhésion qu'il nous faut relancer.

De plus en plus d'adhérents choisissent le paiement en ligne via la solution Joinly, ce qui facilite grandement la gestion financière. Le versement de la compensation Covid-19 a notamment été extrêmement efficace et rapide : la carte de crédit ayant servi au paiement de l'inscription a pu ainsi être recreditée immédiatement du montant de la compensation.

La convention avec la Ville de Paris :

La Ville de Paris et Les Colombes de Bercy ont conclu une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs en avril 2021, pour les années 2021, 2022 et 2023. Cette convention engage le club sur des objectifs précis et lui permet d'obtenir une aide financière (subvention) de la Ville de Paris.

Les 5 objectifs :

- Maintenir une tarification adaptée favorisant l'inclusion de toutes les catégories socioprofessionnelles dans la pratique de la natation.
- Proposer et développer une offre aux familles autour de l'environnement aquatique favorisant l'interaction parents/enfants.
- Proposer et développer une offre d'activités aquatiques adaptées à chaque étape de la vie et à chaque aspiration, et contribuant à la création de liens, notamment intergénérationnels, dans la vie de quartier.
- Contribuer à l'animation de l'arrondissement, voire du pôle aquatique, en étant organisateur ou partenaire d'initiatives favorisant la pratique de la natation à destination du grand public.
- Participer à la valorisation des activités de l'arrondissement, notamment en participant activement aux réunions et actions en lien avec la vie aquatique, et en relayant auprès des adhérents les informations clés.

Mes remerciements à la Ville de Paris, à la mairie du 12ème arrondissement et au personnel de la piscine Jean Boiteux :

Je souhaite remercier la Ville de Paris pour son soutien et les aides apportées au club, ainsi que les équipes de la Mairie du 12^{ème} arrondissement, représentées par Geoffroy Coiffard (collaborateur d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12e arrondissement de Paris, en charge du Logement, de la Jeunesse, de la Vie étudiante et du Sport) notamment pour les actions organisées par Les Colombes de Bercy.

Je souhaite également remercier Rémy Delbroc (DJS-SPB Pôle Exploitation et Usagers) et ses équipes, ainsi que Philippe Rey (directeur du territoire Picpus, chef d'établissement de Jean Boiteux) et le personnel de la piscine Jean Boiteux pour leurs actions et leur réactivité dans la gestion et l'attribution de créneaux lors des nombreuses mesures gouvernementales de restrictions ou d'ouvertures des piscines.

Conclusions :

Nous sortons d'une saison quasiment blanche pour tous nos adhérents adultes et familles (bébés nageurs et club 3-6 ans). Les mineurs (6 - 18 ans) ont pu bénéficier de mini périodes d'activité tout le long de la saison. Cette saison a été entièrement impactée par la pandémie de Covid-19, et les apparitions de ses différents variants.

Espérons que la saison actuelle nous réserve moins de mauvaises surprises que celle qui vient de se terminer, et que nous pourrions reprendre les différentes activités et manifestations qui ont été mises en suspens depuis presque deux saisons : Le Téléthon, La Nuit de l'Eau, la fête du club, les compétitions...

Je souhaite également remercier tout particulièrement les membres du Bureau (Marie-Laure, Nathalie, Maud) pour leur disponibilité, leur efficacité et leur bonne humeur en toute circonstance. L'actualité sanitaire mouvante nous oblige à être toujours réactifs pour nos adhérents.

Je remercie également les membres du Comité de Fonctionnement, Jean-Philippe, Nathalie et Nathalie, Leila, Daniel, François toujours volontaires malgré les réunions en visioconférence.

Je remercie enfin le personnel, maitres-nageurs et agents d'accueil et de vestiaire, toujours disponibles et motivés pour l'apprentissage et le loisir des adhérents, malgré ce contexte sanitaire difficile qui a chamboulé nos plannings et nos horaires d'activité.

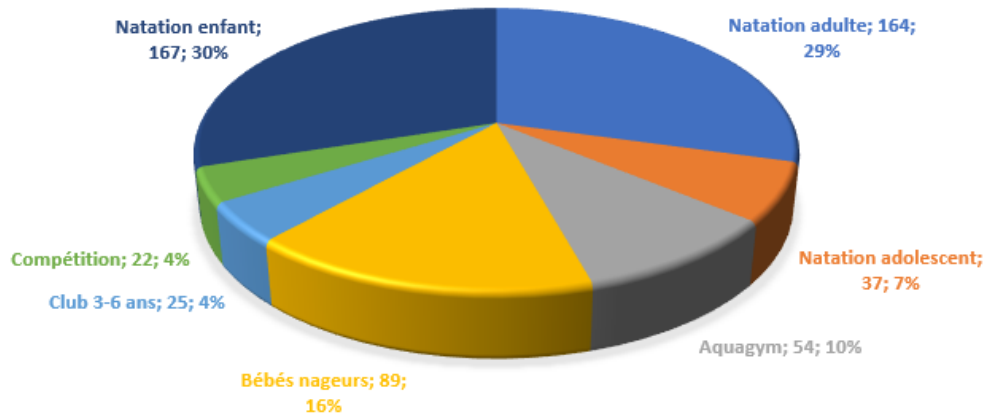
Je n'oublie évidemment pas les adhérents, qui restent fidèles au club, et dont les messages de remerciements nous font bien plaisir !

Je vous remercie de votre attention.

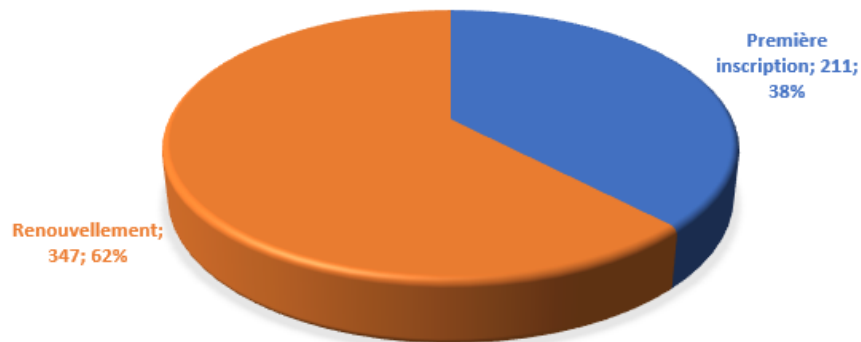
Michael Magar

Annexe au rapport Moral de la saison 2020 – 2021

Les Colombes de Bercy
Saison 2020-2021 - Répartition des adhérents par activité



Les Colombes de Bercy
Saison 2020-2021 - taux de réinscription



Les Colombes de Bercy
Saison 2020-2021 - Renouvellement par activité

